

DECISION DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Je soussigné(e),
Arnaud VIDAL

agissant en qualité de Président de la société SAS 96 LILLE-TOURCOING

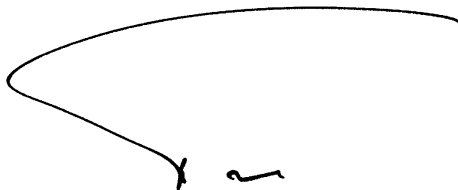
Immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°844325456

déclare fixer le siège social de ladite société SAS 96 LILLE-TOURCOING, à mon domicile personnel, situé au 117 bis rue du Point du Jour 92100 Boulogne-Billancourt et je déclare y exercer une activité, aucune disposition législative ou stipulation contraire ne s'y opposant conformément à l'article L.123-11-1 du Code de commerce.

La présente déclaration est établie et produite en vue de l'inscription modificative de la société susvisée au Registre du Commerce et des Sociétés pour laquelle le Président a tous pouvoirs.

RAPPEL : il ne peut résulter de ces dispositions ni le changement de destination de l'immeuble, ni l'application du statut des baux commerciaux.

Fait à Boulogne, le 25/10/2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a small, stylized mark.